

DIRECTEUR(RICE) D'ÉCOLE EN ÉLÉMENTAIRE REP+ ET REP AVEC AIDE A LA DIRECTION		
IDENTIFICATION DU POSTE	LOCALISATION	- 9741074Z E.E.PU GAGRIEL MACE A ST DENIS 20 classes 345 élèves REP+ COLLÈGE BOURBON (9740080U) - 9740364 C E.E.PU PABLO PICASSO ST PIERRE 1 31 classes une aide à la direction REP COLLÈGE RAVINE DES CABRIS (9740027L)
	PROFIL ET CONDITIONS REQUISES	Peuvent faire acte de candidature, les enseignants : - inscrits sur la liste d'aptitude de direction d'école - disposant d'une solide expérience d'enseignement en éducation prioritaire et/ou de direction d'école.
	FONCTIONS EXERCÉES	Aux missions afférentes à la direction d'une école définies par la loi n°2021-1716 du 21 décembre 2021 et le décret n°2023-777 du 14 août 2023, s'ajoutent celles découlant du statut particulier de l'école inscrite dans le dispositif de l'éducation prioritaire REP+ et s'appuyant sur le référentiel de l'éducation prioritaire : - Garantir l'acquisition du "Lire, écrire, parler" et enseigner plus explicitement les compétences que l'école requiert pour assurer la maîtrise du socle commun - Conforter une école bienveillante et exigeante - Mettre en place une école qui coopère utilement avec les parents et les partenaires pour la réussite scolaire - Favoriser le travail collectif de l'équipe éducative - Accueillir, accompagner, soutenir et former les personnels - Renforcer le pilotage et l'animation des réseaux
	CONTEXTE/ SPECIFICITES DE L'ÉCOLE	École de 16 classes et plus appartenant à un réseau d'éducation prioritaire
	MISSIONS	Une présence affirmée et une disponibilité importante, des aptitudes au dialogue et des capacités de médiation sont attendues au vu de : - la place importante du travail en équipe en REP+; - la priorité accordée en REP+ à la scolarisation des enfants de moins de trois ans, aux savoirs fondamentaux et au dédoublement - la diversité des interlocuteurs (parents, partenaires institutionnels et associatifs...); - l'ambition des dispositifs partenariaux (Cités éducatives, PRE, PEDT...); - la liaison écoles/collège.
	COMPÉTENCES ATTENDUES	Le candidat devra : - manifester une connaissance claire du fonctionnement d'une école primaire, d'un établissement du second degré et d'un réseau REP+; - prendre en compte les spécificités du territoire de recrutement ; - appréhender les enjeux et les problématiques de l'éducation prioritaire ; - percevoir les enjeux inhérents au travail partenarial et au positionnement de l'Ecole afin de faire vivre le concept réseau dans une dynamique de projet ; - connaître et assumer le positionnement institutionnel adéquat et les

		responsabilités liées à la fonction. Le candidat devra : - favoriser la coordination du travail d'une équipe ; - avoir des connaissances affirmées dans le domaine de la gestion des groupes ; - savoir mobiliser des ressources humaines : coopération, innovation, définition d'objectifs, conception, mise en œuvre et suivi d'actions, évaluation d'indicateurs propres au réseau, suivi d'un tableau de bord. Le candidat devra témoigner d'une capacité à s'engager dans la mise en œuvre volontariste d'actions ambitieuses en faveur de la réussite des élèves : - connaître les caractéristiques spécifiques du public scolaire accueilli ; - maîtriser les objectifs du socle commun de connaissances, de compétences et de culture ; - faire preuve d'un grand investissement dans la résolution des difficultés des élèves ; - coordonner le travail de l'équipe pédagogique fédéré par le projet d'école en phase avec les enjeux du projet de réseau en veillant à une articulation pérenne avec le collège ; - impulser et participer à l'élaboration d'outils d'école, notamment pour améliorer, personnaliser et suivre le parcours des élèves ; - valoriser les actions de l'école et les résultats des élèves.
	CONDITIONS DE NOMINATION	PAP : Poste à profil 1 poste/ 1 personne. Affectation à titre définitif, prononcée hors mouvement.
	RÉGIME INDEMNITAIRE	- Indemnités REP / REP+ (proratisation selon quotité d'affectation et quotité de travail) - Indemnité de sujétions spéciales des directeurs d'école et d'établissements spécialisés (variation selon le nombre de classes) - NBI
CONTEXTE ADMINISTRATIF	MODALITÉS DE CANDIDATURE	Candidatures à envoyer par mail : aac1d@ac-reunion.fr => au plus tard le mardi 30/06/26 Des entretiens avec une commission de recrutement seront organisés. Les avis favorables seront classés.
	PILOTES	Karine DARLAY, IA-DAASEN en charge du premier degré et des collèges Marie Nadège CANTALIA TEGALI, IEN en charge de la circonscription de Saint Denis 3 Téléphone secrétariat : 0262 21 14 24 ARTIGAU Virginie, IEN en charge de la circonscription de Saint-Pierre 1 Téléphone secrétariat : 0262 96 84 02